

## CONSEIL MUNICIPAL DU 09 03 2020

Étaient présents : Jean-Pierre SAVIOZ-FOUILLET, Guy MASIN, Catherine TRANCHINO, Sophie BOUGNERES, Frédéric DUFOUR, Michèle LAMBERT, Mélanie ZIZZO.

Excusés : Marie-Rose CIMAROSTI pouvoir à Guy MASIN

Mme LAMBERT informe le conseil de son retard.

Catherine TRANCHINO est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande au conseil d'approuver le compte-rendu du dernier conseil : le conseil n'émet aucune objection. Mr le maire demande au conseil de modifier l'ordre des délibérations et de commencer par les délibérations n°5 et n°6.

Séance ouverte à 19H40.

### 1\*/ Délibération approbation Compte Administratif Budget Principal 2019.

Le maire se retire. Le compte administratif du budget principal peut se résumer comme suit :

Libellés	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Résultats reportés	118 038.42 €	0,00 €	0,00 €	808 009.03 €	118 038.42 €	808 009.03 €
Opérations de l'exercice	237 007.03 €	0,00 €	0,00 €	141 798.66 €	237 007.03 €	141 798,66 €
<b>TOTAUX</b>	<b>345 045.45 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>949 807,69 €</b>	<b>345 045.45 €</b>	<b>949 807,69 €</b>
Résultats de clôture	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Restes à réaliser	493 067,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	493 067,00 €	0,00 €
<b>TOTAUXCUMULES</b>	<b>838 112.45 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>949 807,69 €</b>	<b>838 112.45 €</b>	<b>949 807,69 €</b>
<b>RÉSULTATS DÉFINITIFS</b>	<b>838 112.45 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>949 807,69 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>111 695.24 €</b>

Vote : 7 pour

Arrivée de Mme LAMBERT.

### 2\*/ Délibération Compte de Gestion exercice 2020.

Le conseil municipal, après s'être fait présenter : les titres et mandats émis sur l'exercice 2019, les bordereaux de titres et mandats de l'exercice 2018, le compte de gestion dressé par Mr COCHET, receveur, l'état des restes à recouvrer et à payer, après avoir entendu et approuvé les comptes administratifs de l'année 2019, après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant aux bilans de l'exercice 2018, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 décembre 2019;

Statuant sur l'exécution du budget d l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

Déclare que les comptes de gestion dressés pour l'exercice 2019, par le receveur, visés et certifiés conformes par l'ordonnateur, n'appellent ni observation ni réserve de sa part.

Vote : 8 pour

### 3\*/ Délibération Affectation du Résultat De l'Exploitation de l'exercice.

Le conseil municipal statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement et constatant que le compte administratif présente les résultats suivants :

	RESULTAT CA 2018	VIREMENT A LA SF	RES U.I.TAT DE L'EXERCICE 2019	RESTES A REALISER 2019	SOLDE DES RESTES A REALISER	CHIFFRES A PRENDRE EN COMPTE POUR L'AFFECTION DE RESULTAT
				Dépenses 493 067,00 €		
INVEST	-118 038,42 €		-227 007,03 €	0,00 Recettes	-493 067,00 €	-838 112,45 €
FONCT	926 047,45 €	118 038,42 €	141 798,66 €			949 807,69 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement,

Décide d'affecter le résultat comme suit.

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU	31/12 2019	949 807,69 €
Affectation obligatoire :		838 112,45 €
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au BP (c/ 1 068)		
Solde disponible affecté comme suit :		0,00 €
Affectation complémentaire en réserves (c/ 1068)		111 695,24 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002)		
Total affecté au c/ 1068		838 112,45 €
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU	31/12 /2019	0,00 €
Déficit à reporter (ligne 002)		

Vote : 8 pour

Départ de Mme Bougnères pouvoir à Mme Tranchino.

### 4\*/ Délibération vote du Budget principal 2020.

Mr le maire informe le conseil que le Budget 2020 se présente comme suit :

#### Fonctionnement

Dépenses 538 743,00 € Recettes 538 743,00 €

#### Investissement

Dépenses 1 211 261,84 € Recettes 1 211 261,84 €

Vote par chapitre : 1 abstention 7 pour

### 5\*/ Délibération demande Fonds de Concours à Grand Lac.

Mr le maire indique au conseil, qu'en tant que commune membre de la communauté d'agglomération de Grand Lac, la commune peut faire une demande de fonds de concours d'un montant de 10 000 € en vue de participer au financement aux travaux de la Guinguette.

Vote : 7 pour

6\*/ Délibération recrutement temporaire d'un agent technique contractuel.

Mr le maire rappelle que suite à la démission de l'agent technique de la commune, il convient de trouver une solution alternative à partir du 16 mars 2020 dans l'attente du recrutement d'un nouvel agent.

Vote : 7 pour

7\*/ Questions diverses.

- Rappel : Elections municipales 1<sup>er</sup> tour dimanche 15 mars 2020

- Travaux de la Guinguette : inauguration des locaux le 11 mai 2020 à partir de 18h.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h00.

Le Maire

Jean Pierre SAVIOZ-FOUILLET

